

Après étude, il a été entendu que ces vérifications seraient effectuées aux ministères de l'Agriculture, du Nord canadien, des Transports et des Affaires des anciens combattants. Les trois premiers mois de cette vérification sont maintenant écoulés et des rapports préliminaires ont été soumis à la direction de ces ministères. On y recommande ce qui semble être une analyse appropriée des programmes ou des projets, analyse sur laquelle devraient être fondées non seulement les prévisions budgétaires mais tous les systèmes de comptabilité et de présentation des rapports financiers au sein des ministères mêmes.

Le sénateur ISNOR: Qui entendez-vous par «nous»?

M. STEELE: Quand je dis «nous», je pense de façon générale à tous les fonctionnaires qui effectuent ces études encore non présentées au gouvernement.

Le sénateur ISNOR: C'est ce que je veux éclaircir, s'il s'agit du Conseil du Trésor ou des conseillers financiers.

M. STEELE: Dans le domaine où je me place, les études et les plans futurs n'ont pas encore été de nouveau soumis à l'examen du ministre ou du Parlement: en réalité, c'est la méthode suivie dans certaines de ces études que je vous donne.

Nous vérifions si les recommandations de la Commission royale peuvent s'appliquer à un gouvernement. Le personnel du Conseil du Trésor fait ce travail de coordination, mais il le fait en collaboration étroite avec les ministères en cause.

Le sénateur ISNOR: Je vois. C'est cela. Ce sont les conseillers du Conseil du Trésor.

M. STEELE: Oui monsieur, ils essaient de coordonner ces études.

Le but qu'on se propose est celui-ci. Une fois les études terminées, le Conseil du Trésor, de concert avec les ministères en cause, cherchera à remplacer la façon actuelle de présenter les prévisions budgétaires et les comptes par cette nouvelle formule.

De plus, on espère qu'à l'issue de ces études, il sera possible d'étendre ces nouveau concepts aux autres ministères gouvernementaux. Il serait vain, cependant, d'espérer que ces changements seront adoptés à temps pour modifier les prévisions budgétaires de 1964-1965; il n'est pas même certain que le travail soit assez avancé pour pouvoir être mis en pratique la prochaine année financière. Cependant, les études sont en cours et, d'ici deux ou trois ans, je prévois que le gouvernement, s'il continue à abonder dans ce sens, présentera à la Chambre les recommandations fondées sur ces études, qui influenceront fortement sur la présentation des prévisions budgétaires.

Monsieur le président, je vous ai donné un bref exposé des trois principaux points que vous m'aviez demandé de traiter.

Le sénateur ISNOR: La seule raison pour laquelle j'ai posé cette question sur la signification du «nous», c'est que je voulais établir qui donnait ce bon conseil; tout le mérite va naturellement au Conseil.

Le PRÉSIDENT: Il a été trop modeste pour en convenir.

M. STEELE: Je veux bien qu'on sache que tout le travail est fait par des fonctionnaires, c'est là toute l'importance qu'il faut lui accorder. Les ministres n'en ont absolument pas pris connaissance.

Le sénateur BURCHILL: Vous avez dit qu'une grande partie des augmentations entre les deux années, en ce qui concerne divers articles, résultait de la main-d'œuvre. On prévoit une augmentation de salaires, n'est-ce pas? Prenez le cas du ministère de l'Industrie; il laisse voir une augmentation de 14 millions à 24 millions de dollars. Toutes les hausses sont de cette importance.